Contrat de Plan Régional de Développement
des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP)

CONTRIBUTION A L'ELABORATION DU CONTRAT

Identité du contributeur : Opérateurs du CEP **Précisez : AMICENTRE VAL DE LOIRE**

Date de la contribution : mardi 28 juin 2016

Thématique concernée par votre contribution :

☒ *Améliorer l'orientation tout au long de la vie des citoyens de la région*
☒ *Prévenir et lutter contre le décrochage en formation*
☐ *Identifier les besoins actuels et nouveaux du monde économique*
☒ *Proposer une offre de formation de qualité en lien avec les besoins et sécuriser les parcours*
☐ *Accompagner durablement dans l'emploi*
☒ *Favoriser l'égalité d'accès à l'orientation et à la formation*
☐ *Evaluer nos actions*

Coordonnées de la personne ressource :

Eléonore Poirier

Souhaitez-vous que votre contribution soit publique sur le site ETOILE ? X Oui ☐Non

Contribution

Format conseillé : 5600 signes, soit environ 2.5 pages

Améliorer l'orientation tout au long de la vie des citoyens de la région

Alors que les enjeux du SPRO et du CEP niveau1 sont désormais partagés par les acteurs concernés grâce au fort investissement de la Région, les travaux concernent principalement le niveau institutionnel. Les Missions Locales proposent que le niveau opérationnel, celui des praticiens, puisse également bénéficier du pilotage de la Région afin de favoriser une culture partagée entre les 5 opérateurs. Le décloisonnement des pratiques et le développement de l'interconnaissance des réseaux leur apparaissent comme un corollaire indispensable pour assurer une amélioration de l'orientation tout au long de la vie.

Pour information, le réseau Missions Locales s'est fortement mobilisé sur le CEP ; Une journée professionnelle destinée à l'ensemble des personnels a été organisée par l'association régionale des Missions Locales AMICENTRE en décembre 2014 sur le thème SPRO / CPF / CEP. L'année 2015 a été consacrée à la maîtrise du CPF par l'ensemble des structures : professionnalisation des membres du groupe ressources Orientation Formation sur le SI, CPF, organisation de modules de sensibilisation conduits sur les départements, réalisation de fiches pratiques… En 2016, 3 types de formation sont proposées : l'une en direction des conseillers sur la mise en œuvre du CEP, une autre en direction des chargés d'accueil sur le SPRO et le CEP niveau 1 et la dernière en direction des directeurs sur les enjeux et stratégies internes en matière d'organisation et de GRH.

Prévenir et lutter contre le décrochage en formation

L'un des enjeux pour lutter contre le décrochage en formation serait de mieux outiller les usagers et les préparer aux attentes et objectifs de la formation, de mieux les informer quant aux contraintes et aux avantages d'entreprendre une formation, de leur faire connaître les droits et devoirs respectifs des stagiaires, de les aider et les conseiller à réussir leur intégration et maintien en formation et, enfin, de mieux leur faire prendre conscience de la nécessité de se former et d'être acteur de leur parcours. Le lien privilégié entre les organismes de formation et les conseillers Missions Locales doit être préservé.

Proposer une offre de formation de qualité en lien avec les besoins et sécuriser les parcours

En matière d'identification des besoins, le monde économique pourrait être davantage mobilisé et associé à la définition des actions de formation sur les territoires (bassins) afin de satisfaire les publics (qui sont en demande de formations porteuses d'avenir) et les entreprises (qui souhaitent du personnel formé). Selon les Missions Locales qui sont d'ailleurs consultées par les chargés de territoire de la Région sur les besoins des territoires, il manque un maillon pour la réussite des parcours et l'intégration dans l'emploi. L'offre de formation pourrait tenir compte des postes non pourvus. Les OPCA pourraient être également davantage mis à contribution pour l'identification des besoins.

L'offre de formation gagnerait à être plus lisible entre le PRF de la Région, les branches, Pôle emploi tant pour les jeunes afin qu'ils puissent se projeter dans l'avenir en matière de formation, que pour les conseillers afin qu'ils aient une vision d'ensemble de la formation.

L'offre de formation doit être suffisamment diversifiée et modulaire pour réussir les plans de formation des jeunes, en emplois d'avenir par exemple, et pas que demandeurs d'emploi.

La formation à distance peut intervenir en fin de parcours, une fois que les ressorts de la motivation sont activés par la formation en présentiel. Elle pose toutefois le problème de l'équipement en informatique pour des publics en difficultés financières.

Les actions de formation doivent permettre de favoriser et d'intensifier la motivation et la découverte des métiers sous toutes ses facettes (connaissances pratiques et compétences transférables) pour orienter vers les métiers qui recrutent et lutter contre les préjugés.
La formation intègre également l'apprentissage pour lequel des actions de préparation pourraient être développées afin de sécuriser les contrats signés.

Favoriser l'égalité d'accès à l'orientation et à la formation

L'offre de formation doit davantage prendre en compte les jeunes ruraux, soit en délocalisation sur les territoires, soit en organisant leur accès à la formation en matière de logement, de mobilité. Par ailleurs, il semble nécessaire pour ces jeunes ruraux moins mobiles d'imaginer une offre de formation « de premier niveau » sur leur territoire pour susciter leur adhésion et leur appétence.
Les jeunes aux faibles moyens ont des difficultés à accéder à la formation car leur situation financière ne leur permet d'acheter les matériels professionnels.
Concernant les jeunes de faible niveau (VI) qui n'ont pas les pré-requis pour intégrer une formation qualifiante, ils ont besoin de formations longues car ils ont besoin de davantage de temps pour s'engager, maturer un projet, consolider leur motivation et enclencher un parcours de formation à plus long terme.
La vision globale de l'offre de formation évoquée plus haut paraît également indispensable pour favoriser l'accès de tous les publics à la formation.

Propositions d'outils / d'actions à envisager ? À développer ?

Améliorer l'orientation tout au long de la vie des citoyens de la région

Quelques suggestions d'actions :
- Organisation d'immersions réciproques des conseillers des 5 réseaux,
- Organisation d'échanges entre les professionnels autour d'études de cas pour une lecture partagée, mutualisation des outils construits dans les départements,
- Mise en place d'un réseau social pour partager les ressources entre professionnels (site dédié, intrant, plateforme).

La Région pourrait organiser une Journée régionale sur l'orientation, déclinée sur chaque département, à destination de tous les publics (demandeurs d'emploi, salariés, entreprises…) en y associant les 5 opérateurs.
Des actions de communication ciblées en direction des Mairies, notamment des CCAS / CIAS et secrétaires des Mairies rurales, entreprises (cible : les TPE / PME), pourraient compléter l'information à diffuser afin de démocratiser et rendre naturelle la démarche d'orientation, d'autant plus que les personnes ayant rencontré des difficultés, notamment scolaires, ne vont pas naturellement vers les dispositifs de formation et d'orientation.

Prévenir et lutter contre le décrochage en formation

Quelques suggestions d'actions :

Un réseau de parrainage composé d'actifs et de retraités bénévoles pourrait les préparer aux entretiens de sélection (Mieux valoriser leur projet, leur motivation...).

En amont du recrutement, un atelier collectif pourrait préparer les candidats aux sessions de recrutement proposées par les organismes de formation avec, par exemple, intervention d'un professionnel (employeur, responsable de branche..) du secteur concerné.

Il pourrait être fait appel à des anciens stagiaires qui ont réussi avec succès leur parcours pour qu'ils présentent la plus-value de la formation, les conséquences sur leur emploi…

Proposer une offre de formation de qualité en lien avec les besoins et sécuriser les parcours

Quelques suggestions d'actions :

Il pourrait être créé sur chaque territoire un collectif de travail–entre les parties prenantes (le financeur, les prescripteurs, les entreprises, les OPCA).

La Région doit poursuivre les efforts menés depuis des années pour renforcer l'organisation de formations modulaires.

L'offre de formation pourrait davantage identifier les compétences transférables, et non seulement un métier.

Des actions de préparation en amont de l'apprentissage pourraient être proposées : recherche d'entreprises, codes du monde du travail…

Des passerelles avec les entreprises pourraient être davantage systématisées pendant la formation.

Les conseillers des Missions Locales pourraient être destinataires de journées de découverte des métiers organisées par les Branches (au sein des entreprises adhérentes), en fonction des territoires, et en lien avec les diagnostics territoriaux de l'ORFE.

Favoriser l'égalité d'accès à l'orientation et à la formation

Quelques suggestions d'actions :

- délocaliser sur les territoires ruraux des actions de formation et abaissement des seuils afin que le recrutement soit réalisable
- développer une offre de formations courtes en zone rurale pour les jeunes ruraux pour leur permettre d'enclencher un parcours de formation
- développer l'accès au logement et mieux faire connaître le service e-logement
- développer l'accès aux transports scolaires (dans le cadre du transfert de la compétence relative au transport scolaire aux Régions, il y aurait une opportunité pour les jeunes des Missions Locales de les utiliser pour se rendre en formation)
- développer une plateforme de covoiturage régionale connectée aux organismes de formation
- proposer une bourse régionale pour l'achat de matériels professionnels pour les jeunes en difficultés financières
- développer une offre de formations longues pour les jeunes de niveau VI comprenant : remise à niveau, découverte des métiers, premiers gestes professionnels, mobilité